

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

élus :

.....23.....

Conseillers en
fonction :

.....23.....

Conseillers
présents :

.....14.....

Séance ordinaire du 30 juin 2025

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

+ 7 procurations de vote

Point 12 : Finances – Créances éteintes

Vu la demande du Trésor Public du 21 mars 2025 de la prise en charge de créances éteintes,

Le Conseil municipal est invité à délibérer sur la proposition de prendre en charge 1116.22 € de TLPE 2022 de l'entreprise SUBWAY en admission en créances éteintes,

Ce montant correspond à des impayés de la part de la société SUBWAY, qui, après poursuites possibles ont fait l'objet de la part du Trésor Public d'un constat d'irrecouvrabilité, et chaque montant fera l'objet d'un mandat administratif en termes comptable,

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

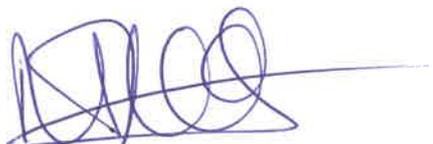
DECIDE d'admettre en créance éteinte le montant irrecouvrable visé ci-dessus, soit :

1116.22 € à l'article 6542.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
Lampertheim, le 30 juin 2025

Le secrétaire


Nathalie TROG

Le Maire




Murielle FABRE